

L'enseignement préscolaire à Madagascar :
État des lieux et défi au développement au XXI^{ème} siècle

Preschool Education in Madagascar: State of Play and
Challenge to Development in the 21st Century

Edukacja przedszkolna na Madagaskarze.
Aktualna sytuacja i wyzwania dla rozwoju w XXI wieku

Andrianasy Angelo Djistera

Université de Toamasina
Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion, et de Mathématiques,
Informatique et Applications
B.P. 591, Toamasina, Madagascar
angelo.djistera@yahoo.fr
<http://orcid.org/0000-0001-7118-8213>

Abstract. The 21st-century society is characterized by the increased importance given to the acquisition and use of knowledge. This article examines the education of young children in Madagascar, a country where a significant portion of the population has never attended preschool. It strives to present an overview of the early childhood sector and its relationship to development. The increase in the number of pupils enrolled in preschool activity centers is a testament to the growing interest in preschool education. However, not all children have access to the same educational services. Inequalities start in early childhood. They can act as a brake on future growth by preventing the full development of individual potential. Strengthening the early childhood sector will contribute to the training of actors working for the long-term development of Madagascar.

Keywords: development; preschool education; Madagascar; children

Abstrakt. Społeczeństwo XXI wieku coraz większą wagę przywiązuje do zdobywania i wykorzystywania wiedzy. Niniejszy artykuł dotyczy edukacji małych dzieci na Madagaskarze – kraju, w którym znaczna część populacji nigdy nie chodziła do przedszkola. Autor stara się przedstawić przegląd opinii dotyczących edukacji przedszkolnej i jej związek z rozwojem dzieci. Wzrost liczby uczniów uczęszczających do świetlic przedszkolnych świadczy o rosnącym zainteresowaniu wychowaniem przedszkolnym. Co istotne, nie wszystkie dzieci mają dostęp do tych samych usług edukacyjnych. Nierówności zaczynają się we wczesnym dzieciństwie, co może hamować ich edukację, uniemożliwiając pełny rozwój indywidualnego potencjału. Wzmocnienie sektora edukacji przedszkolnej zależy od szkolenia podmiotów pracujących na rzecz długoterminowego rozwoju małych mieszkańców Madagaskaru.

Słowa kluczowe: rozwój; edukacja przedszkolna; Madagaskar; dzieci

Résumé. La société du XXI^{ème} siècle est caractérisée par l'importance accrue accordée à l'acquisition et à l'exploitation des connaissances. Cet article s'intéresse à l'éducation des jeunes enfants à Madagascar, pays où une portion importante de la population n'a jamais fréquenté un établissement préscolaire. Il s'efforce de présenter un état des lieux du secteur de la petite enfance et de sa relation avec le développement. L'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans les centres d'activités préscolaires témoigne de l'intérêt croissant vis-à-vis de l'éducation préscolaire. Toutefois tous les enfants n'ont pas accès aux mêmes services éducatifs. Les inégalités commencent dès la petite enfance. Elles peuvent constituer un frein à la croissance future en empêchant le plein développement du potentiel de chacun. Le renforcement du secteur de la petite enfance contribuera à la formation des acteurs œuvrant pour le développement à long terme de Madagascar.

Mots-clés : développement ; l'enseignement préscolaire ; Madagascar ; enfants

INTRODUCTION

La société, en ce début du XXI^{ème} siècle, accorde une importance accrue à l'acquisition et à l'exploitation des connaissances. D'où la nécessité de s'intéresser particulièrement aux institutions et centres d'activités en charge de l'éducation des citoyens de chaque pays. L'éducation formelle se développe ainsi à travers le monde, et se donne aux enfants dès leurs premiers âges.

Cet article s'intéresse à l'éducation des jeunes enfants (de moins de six ans) à Madagascar, pays où la scolarisation est encore faible, concernant ce groupe, notamment en zone rurale. Une portion importante de la population n'a jamais fréquenté d'établissement préscolaire, moins de 10% de la tranche d'âge concernée y accèdent en 2010–2011 (Agence Japonaise de Coopération Internationale [JICA], Centre Japonais de Développement International [IDC], 2015) et 2011–2012 (Banque mondiale 2014). La fréquentation préscolaire reste ainsi extrêmement faible.

D'une manière générale quelle importance accorde-t-on à l'éducation de la petite enfance dans nos sociétés ? L'idée en tout cas semble avoir obtenu un large consensus, car la Convention des Nations Unies relative aux droits de

l'enfant de 1989 a reconnu le droit des enfants à l'éducation dès leur naissance (UNESCO 2007). L'enseignement préscolaire peut jouer un rôle déterminant dans l'évolution de l'individu et l'attribution de sa place dans la société. Selon Coury, Ndabananiye et Tossou (2014), un encadrement approprié pendant la petite enfance s'accompagne d'externalités positives tant au niveau de l'individu (meilleure préparation à l'école, possibilité de rétention scolaire, renforcement des acquisitions) qu'au niveau de la société (accroissement de la productivité de la main-d'œuvre, diminution des comportements à risques et de la délinquance).

La JICA et le IDCJ (2015) rappellent que l'éducation préscolaire se doit de « permettre aux enfants de se familiariser avec le goût d'apprendre pour améliorer les résultats dans les premières années de l'école primaire ».

Selon Hansen (2016), l'investissement dans la petite enfance joue un rôle majeur dans l'épanouissement de l'individu, la réduction des inégalités sociales, puisque le vécu du jeune enfant favorise fortement son développement cérébral et augmente ses chances de succès dans la vie. En outre, ce secteur de l'éducation offre une grande possibilité de développement et de croissance économique équitable. Les cinq premières années de vie, et même la période prénatale, déterminent le développement cérébral et physique de l'enfant, mais elles influent aussi sur sa capacité à grandir, à apprendre, à rester en bonne santé et à communiquer avec autrui. Ces premières années peuvent également expliquer les reculs vécus par certaines générations et la perpétuation du « cycle de la pauvreté et des inégalités ». En effet, les comportements des très jeunes enfants mal nourris et/ou qui ne reçoivent pas les soins nécessaires ni les stimuli adéquats s'en ressentiront plus tard : manque d'attention, difficulté de compréhension, voire d'adaptation à la vie scolaire. Une telle situation risque de compromettre l'avenir des adultes qu'ils deviendront : faiblesse des rémunérations, pauvreté (Hansen 2016). Dans un tel contexte, le développement de la petite enfance représente un enjeu majeur dans un pays. Les investissements effectués, en direction des jeunes enfants, constituent une excellente garantie pour l'avenir. Malheureusement les pays africains sous-estiment ces investissements.

Cet article dresse un état des lieux du secteur de la petite enfance à Madagascar. Est-ce que ce pays sous-investit dans le secteur de la petite enfance comme la plupart des pays en développement ? Est-ce que les investissements dans ce secteur sont efficaces ? Pourquoi cet intérêt particulier pour un pays en développement ? La première section porte sur l'attention accordée aux centres d'activités préscolaires (CAP) à Madagascar. Nous analysons ensuite l'offre (deuxième section) et la demande (troisième section) en matière d'éducation préscolaire dans le pays. La dernière section examine la relation entre ce sous-secteur de l'éducation et le développement.

DE L'INTÉRÊT CROISSANT POUR LE PRÉSCOLAIRE

1. Retour sur le passé

L'enseignement préscolaire existe à Madagascar depuis fort bien longtemps, et ce, avant l'indépendance du pays sous la forme de garderies, crèches, écoles maternelles, jardin d'enfants et classes d'initiation selon la JICA et le IDCJ (2015 : 20).

Les établissements préscolaires étaient gérés par des institutions privées, notamment des organisations confessionnelles ou non gouvernementales et ne relevaient d'aucun ministère.

Cependant en 1976, l'État a mis en place des jardins d'enfants, des classes d'initiation et des Centres d'activités préscolaires, mais le nombre d'inscrits dans ces établissements n'excédait pas les 3% de la population de la classe d'âge de 3 à 5 ans (JICA et IDCJ 2015). Paradoxalement, dans un pays où l'offre scolaire est proposée essentiellement par des établissements publics, les structures réservées à la Petite enfance sont généralement créées par des institutions privées. L'enseignement public accuse du retard dans ce domaine.

C'est depuis l'année scolaire 2010–2011 que le Ministère de l'Éducation Nationale a lancé la mise en place de classes préscolaires au sein des écoles primaires publiques (EPP) et actuellement près de 2500 EPP disposent d'un centre préscolaire. Ces établissements d'éducation, fonctionnant par cycle d'un an, accueillent des enfants de la tranche d'âges 4–5 ans. Ils sont à vocation d'éveil et d'ouverture aux activités socialisantes et éducatives, car l'éducation préscolaire prépare l'enfant à l'éducation primaire (www1).

2. D'importantes ressources financières en direction du Préscolaire

La volonté politique en faveur de l'expansion de la Petite enfance est présente, du moins dans les discours. Dans les faits, les budgets, que les administrations publiques accordent au secteur de l'enseignement, et plus spécifiquement à celui de la Petite enfance, sont faibles. Les dépenses allouées à l'enseignement par les administrations publiques sont présentées dans le tableau 1, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et par rapport aux autres secteurs de l'éducation.

Tableau 1. Dépenses des administrations publiques pour l'enseignement (2008–2012)

	En pourcentage du PIB (%)	En pourcentage (%)
Préscolaire	0,01	0,30
Primaire	1,46	50,19
Secondaire	0,59	20,43
Supérieur	0,43	14,88
Total	2,90	100,00

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

Les dépenses en matière d'éducation varient fortement. Et malheureusement nous assistons à une diminution importante des budgets alloués à l'enseignement préscolaire, ces dernières années, selon les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) qui indiquent des chiffres passant de 1,28% en 2008 à 0,57% en 2012. Cette tendance est également constatée et expliquée dans d'autres travaux (Banque mondiale 2014 ; JICA et IDCJ 2015). La crise politique et économique, notamment de 2009, s'est traduite par une baisse continue des ressources financières de l'État malgache (Banque mondiale 2014).

UNE OFFRE EDUCATIVE EN HAUSSE MAIS DE QUALITÉ INCERTAINE

1. Des ressources humaines

Les éducateurs et leur formation

Face à la volonté politique de développer un enseignement préscolaire public, l'État recrute un grand nombre d'éducateurs dans ce sous-secteur de l'éducation. Il est souligné dans le Plan Sectoriel de l'Éducation (Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement Scientifique et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle 2017 : 91) que « Le MEN entend poursuivre l'ouverture de CAP dans les EPP en se fixant comme objectif l'ouverture d'un peu moins de 400 sections par an qui accueilleront des enfants de 5 ans ».

Quelques conditions nécessaires sont à remplir pour pouvoir postuler en tant qu'éducateur dans le milieu préscolaire : être titulaire d'un brevet (BEPC) et avoir une attestation de formation de la petite enfance.

La formation organisée dans le pays fournit les fondamentaux sur le plan théorique et pratique en quelques semaines. Il s'agit d'une formation intensive qui permet à certains de découvrir le métier et à d'autres de renforcer leurs capacités. La formation, qui est devenue obligatoire ces dernières années, aide les

acteurs à compenser le manque de matériels. La situation dans le préscolaire ne diffère guère de celle des autres secteurs concernant les supports pédagogiques.

Le mode de fonctionnement diffère d'un établissement préscolaire à l'autre. L'hétérogénéité se situe au niveau des rentrées d'argent attendues. En fixant à 10 000 ariary (environ 2,5 euros) les frais de scolarité mensuels par enfant, certains établissements ne sont pas en mesure d'offrir des services de qualité aux enfants.

L'offre publique n'est guère satisfaisante avec des dotations financières plus qu'insuffisantes de la part de l'État qui, lui, a déjà du mal à rémunérer ses agents, y compris les éducateurs.

Quelques efforts semblent avoir été effectués récemment, mais cela représente aujourd'hui « l'arbre qui cache la forêt » ! En outre, le nombre d'enseignants formés reste faible au niveau de l'offre publique selon la Banque mondiale (2014 : 257).

Le taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est bas à Madagascar. Pour compenser la faiblesse du coût de la scolarité, les établissements scolaires se doivent d'accueillir le maximum d'enfants. Un choix contraint et délicat en considération de la situation fragile de la petite enfance, qui réclame énormément d'attention. Vu le montant mensuel de l'écolage qui varie entre 10 000 à 50 000 ariary (c'est-à-dire entre environ 2,5–7,5 euros), certains établissements privés ouverts, accueillant plutôt des enfants issus de la classe populaire, sont obligés de jouer sur la quantité au détriment de la qualité des prestations. Le nombre élevé des scolarisés, donc un surcroît de travail, en échange d'un maigre salaire a pour effet de démotiver les éducateurs.

Toutefois nous constatons un effort particulier dans le milieu préscolaire compte tenu de la spécificité des élèves, avec un ratio élèves–enseignant largement moins élevé dans ce sous secteur par rapport au primaire (tableau 2).

Tableau 2. Comparaison des taux d'encadrement

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
2005	36,7	53,6	21,6	25,5
2006	36,7	48,1	23,7	22,2
2007	30,8	48,7	24,4	19,2
2008	26,3	47,2	26,7	17,6
2009	28,4	47,9	23,5	16,3
2010	23,1	40,1	...	16,6
2011	...	43,2	...	18,6

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
2012	...	43,1	27,6	20,3
2013	26,8	39,8	...	26,8
2014	20,4	41,7	23,1	18,8
2015	24,7	41,2	...	18,7
2016	23,4	40,6	...	24,4
2017	22,6	...	20,0	23,6
2018	22,1	39,8	19,3	24,8

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

2. Des ressources matérielles

Des infrastructures insuffisantes

Madagascar fait partie des pays pauvres, plus de 92% de la population vit sous le seuil de pauvreté de 2 dollars PPP (Banque mondiale 2013 : 12). Une autre caractéristique est à souligner, à savoir la conception des infrastructures qui respecte rarement les normes en vigueur. La Banque mondiale (2014 : 257) note le manque d'infrastructures au niveau de l'offre publique que propose le ministère de l'éducation. Les infrastructures ne comptent guère parmi les priorités de l'administration publique. Et le peu qui existe souffre des agressions de la nature : fortes pluies, cyclones.

Du manque de matériels

Les livres et les jouets, outils d'apprentissage essentiels pour les tout petits, représentent des ressources rares pour les centres préscolaires. La Banque mondiale (2014 : 257) souligne que l'offre publique ne tient pas suffisamment compte de certains manques en matière de mobiliers, de moyens didactiques. Par ailleurs, l'insuffisance d'enseignants formés et la faiblesse des revenus des familles ne permettent pas de compenser ces lacunes.

VERS UNE DEMANDE ACCRUE

1. Des effectifs en hausse dans le secteur préscolaire

On observe une forte augmentation des effectifs dans le secteur éducatif ces dernières années. Le tableau 3 met en évidence cette hausse.

Le rapport JICA (2015 : 20) constate cette évolution : au cours de la décennie allant de 2001 à 2010, le nombre d'enfants dans l'enseignement préscolaire a connu une augmentation annuelle de 18,4% en moyenne. Le pays est conscient de l'importance du secteur de l'éducation dans la société (Djistera 2019).

L'évolution des effectifs s'explique particulièrement par l'adhésion des parents et surtout par la participation du public au développement de ce sous-secteur de l'éducation. En effet, l'État a non seulement agréé des établissements privés, mais a aussi créé des centres d'activités préscolaires accueillant des enfants avant leur entrée en primaire. Un rapport sur l'éducation de base rappelle que, en vertu de la loi de base sur l'éducation, l'enseignement préscolaire a été intégré au système éducatif depuis 1994 (JICA 2015 : 20). Cette évolution de la politique éducative a pris en compte l'importance de l'éducation préscolaire et l'existence de quelques inégalités scolaires.

Tableau 3. Évolution des effectifs scolarisés du préscolaire

	Effectifs scolarisés du préprimaire (en nombre)	Taux brut de scolarisation au préprimaire (en pourcentage)
1995	57843	4,5
1996
1997
1998	58101	4,1
1999	49566	3,3
2000	51082	3,3
2001	52751	3,3
2002
2003
2004
2005	132504	7,5
2006	146191	8,1
2007	152580	8,3
2008	160352	8,6
2009	179536	9,5
2010	163731	8,5
2011
2012
2013	248750	12,3
2014	285353	13,8
2015	378379	18,0
2016	608384	28,5
2017	815246	37,6
2018	874378	39,6

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

Tableau 4. Évolution des taux bruts de scolarisation

	2005	2016	Évolution	En pourcentage
Préscolaire	7,5	28,5	21	280,0%
Primaire	138,9	143,8	4,9	3,5%
Secondaire	21,5	38,3	16,8	78,1%
Supérieur	2,7	4,8	2,1	77,8%

Source : Institut de statistique de l'UNESCO.

Le taux brut de scolarisation donne une meilleure idée de l'évolution de la scolarisation. Le tableau 4 confirme la dynamique positive mise en évidence dans le tableau 3, avec une progression largement plus rapide par rapport aux autres sous-secteurs de l'éducation. Toutefois, plusieurs enfants en âge de fréquenter le préscolaire continuent à ne pas y accéder.

2. Des inégalités scolaires

Les inégalités apparaissent très tôt dans la société. Elles touchent même les tout petits. Tous les enfants n'ont pas accès aux mêmes services éducatifs ou à la même offre scolaire. En outre, l'écart de revenus entre les ménages riches et pauvres est important, notamment dans les villes (Banque mondiale 2013).

Une illustration parfaite des inégalités dans l'enfance est présentée par Suwa-Eisenmann (2013 : 340) au cours des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence : « un enfant : né au mauvais endroit au mauvais moment, il ne mangera pas à sa faim, ne sera pas soigné correctement et ne pourra pas aller à l'école, sans que cela dépende de lui ».

Le secteur éducatif est cloisonné et nous pouvons identifier, théoriquement, deux offres scolaires : le secteur privé qui est généralement destiné à un nombre limité d'individus, et le secteur public qui s'adresse à la grande majorité des enfants. Traditionnellement, le coût de l'enseignement privé est relativement élevé.

La part du secteur privé représente en moyenne 82,9% des effectifs des élèves du Préscolaire (de la classe d'âge 3–5 ans) entre 2006 et 2016 selon nos calculs à partir des statistiques données dans le PSE.

Cette situation est confirmée par le rapport sur l'éducation de base qui met en évidence que le nombre de créations d'établissements préscolaires à Madagascar sur l'année scolaire 2010–2011 était de 1033 dans le secteur public et de 3117 dans le secteur privé. La part des établissements privés est élevée, et la proportion des élèves dans les installations préscolaires privées représentent 80% de l'ensemble des inscrits (JICA 2015 : 20).

La qualité de l'éducation est différente d'un secteur à l'autre même si tous les établissements sont gérés par la même administration publique : la Circonscription scolaire (connue généralement sous son abréviation CISCO). La CISCO est chargée du bon fonctionnement du système éducatif, de la maternelle au collège.

Sur le plan pédagogique, force est de constater que l'absentéisme dans le secteur public est particulièrement élevé chez les enseignants. Du fait de la faiblesse de leurs revenus, les enseignants fonctionnaires exercent souvent dans d'autres établissements privés ou développent des activités lucratives en parallèle.

Le macro-environnement affecte la qualité de l'éducation en général, et le développement de la petite enfance en particulier. Le contexte macro (au niveau national) qui peut affecter le développement de l'enfant est constitué par le niveau de développement, la croissance économique, la pauvreté, l'engagement politique et institutionnel (pour la petite enfance), le financement et les normes culturelles (Coury, Ndabananiye et Tossou 2014 : 19). À Madagascar, les perturbations de l'année scolaire, consécutives à des catastrophes naturelles (cyclones, inondations) ou à des crises politiques et sanitaires, portent plus de préjudices aux établissements publics.

Le calendrier scolaire s'en trouve ainsi décalé et l'exécution des programmes bâclée. Le nouveau sous-secteur de l'éducation publique vit la même situation que les autres (primaire, secondaire et supérieur). Par ailleurs, la qualité des services d'éducation, notamment dans les centres d'activités préscolaires publics, est affectée négativement par le manque de formation de la majorité des éducateurs (Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement Scientifique et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle 2017).

Cependant certains établissements, tant bien que mal, parviennent à soigner leur image et limitent leur accès à un petit nombre de privilégiés. La principale raison est d'ordre financier. Les frais de scolarité mensuels sont parfois supérieurs à 100 000 ar (environ 25 euros) pour un enfant, alors que le revenu du père ou de la mère n'excède pas le salaire minimum d'embauche (200 000 ar, soit environ 50 euros par mois).

Nous observons, dans le rapport du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (PASEC 2014 : 10–11), que la majorité des établissements préscolaires sont privés malgré les efforts du gouvernement pour investir dans ce secteur depuis 2006. Par ailleurs, l'accès à ce niveau d'enseignement demeure le privilège des grandes villes et des familles relativement aisées.

Les inégalités régionales, en termes d'accès et de qualité de l'éducation, sont énormes sur l'ensemble de l'île. Le tableau 5 indique de fortes inégalités en ce qui concerne les taux de préscolarisation dans différentes provinces du pays.

Tableau 5. Comparaison des taux bruts de préscolarisation entre les provinces en 2013–2014 (en %)

Province	Taux de préscolarisation
Diégo	16,6
Fianarantsoa	9,5
Majunga	10,5
Tamatave	15,1
Tananarive	18,5
Tuléar	12,4

Source : MEN Annuaire statistique 2013–2014.

PETITE ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

La situation de l'éducation préscolaire peut influencer sur la performance en termes de croissance économique à long terme. L'inégalité des chances dans l'enfance constitue un frein à la croissance future en empêchant le plein développement du potentiel de chacun (Suwa-Eisenmann 2013 : 340).

1. Du renforcement du capital humain

La plupart des travaux sur le capital humain mettent l'accent sur l'effet de l'éducation sur la productivité des individus (Schultz 1961 ; Geske 1979). Ils ont tendance à s'intéresser aux niveaux primaire ou supérieur. En pratique, les études laissent de côté le préscolaire, puisque la croissance économique, à long terme, relève de l'évolution technologique et de l'efficacité de la main-d'œuvre. Se prête ainsi une attention directe aux secteurs de l'éducation qui sont en lien direct avec la production courante.

L'éducation préscolaire participe au développement du capital humain de différentes manières. Au cours de la formation ou de l'accumulation du capital humain, elle renforce la capacité d'acquisition de connaissances dans les phases les plus évoluées de l'éducation. Par ailleurs, les structures d'accueil de la petite enfance contribuent à l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre existante. En effet, les parents peuvent se consacrer aisément à leur travail, une fois libérés de la garde et de l'inquiétude liée au risque d'accident qui est plus élevé pour les tout petits.

D'une manière générale, la littérature économique sur l'éducation montre que celle-ci agit sur la croissance via la productivité de la main-d'œuvre et le progrès technique (Lucas 1988 ; Romer 1990). Pourtant, le développement à long terme est lié aussi à la transformation des mentalités.

Aboulfaraj (1996) met en évidence les inconvénients d'un système éducatif dont l'objectif est uniquement de former une population ayant un bagage intellectuel, technique, utile, et cela au détriment du civisme. Pourtant, certains investisseurs étrangers le retiennent comme étant un critère de choix de localisation.

2. Transformation des mentalités

L'enseignement préscolaire offre des avantages importants en termes de résultats scolaires futurs : préparation de l'enfant à l'école, assurance d'une réussite scolaire rendue possible grâce à l'acquisition de compétences non cognitives en matière d'attention, de sens de l'effort, d'esprit d'initiative et de comportement. En outre, la fréquentation du milieu préscolaire a tendance à augmenter le nombre d'années de scolarisation pour les enfants (UNESCO 2012 : 57). À Madagascar, l'enseignement préscolaire contribue au développement cognitif des enfants. Les écoliers du primaire ayant fréquenté l'enseignement préscolaire affichent un avantage (bénéfice) correspondant à 2,7 mois en termes de développement cognitif et de 1,6 mois pour le langage selon l'UNESCO (2012 : 57).

CONCLUSION

Des efforts concrets ont été réalisés dans le développement de l'éducation préscolaire, avec notamment la création d'un grand nombre d'établissements d'enseignement préscolaire et la formation d'éducateurs pour la petite enfance (Plateforme Nationale de Pilotage du Secteur Éducation 2019). Ce qui démontre l'intérêt accordé à l'éducation dès la petite enfance.

L'éducation joue un rôle crucial dans la transformation et le développement d'un pays en formant des individus plus instruits. Sans vouloir minimiser le poids des autres secteurs de l'éducation, notamment celui de l'enseignement supérieur, dans la société, on peut dire qu'il est presque impossible de changer la mentalité et le comportement d'un étudiant déjà parvenu à un certain degré de connaissances.

La formation des futurs citoyens qui aideront le pays à se développer passe par le renforcement du secteur de la petite enfance. L'éducation à la citoyenneté (la lutte contre la corruption et l'éducation à l'environnement) doit commencer dès le plus jeune âge pour être efficace. Les centres d'activités préscolaires

forment ainsi des acteurs majeurs œuvrant pour le développement à long terme d'un pays. Plus tard leur perception et leur vision des choses pourront être arrêtées et peu d'évolutions seront possibles.

D'ailleurs, l'enseignement secondaire ou supérieur a tendance à mettre l'accent sur l'aspect théorique ou technique (le savoir faire) dans leur programme. Les tentatives d'intégration de l'éducation à la citoyenneté, effectuée à ce niveau, ne modifient plus fondamentalement les comportements en général.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature

- Aboulfaraj, F.Z. (1996). Les mentalités entravent le développement : Former des cadres, mais surtout des citoyens. *L'Economiste*, N° 244.
- Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), Centre Japonais de Développement International (IDCJ). (2015). Etude sur le secteur de l'éducation de base en Afrique, Madagascar. *Rapport d'analyse du secteur de l'Éducation de base*, P. 20. Avril.
- Akkari, A., Fuentes, M., Loomis, C. (2016). Développer l'éducation de la petite enfance en Afrique... : oui, mais comment ? *Eduform Afrique*, N° 24, 38–43.
- Banque mondiale. (2013). *Madagascar : Pour un dialogue sur les enjeux de développement*. Washington : World Bank Group.
- Banque mondiale. (2014). *Opportunités et défis pour une croissance inclusive et résiliente : recueil de notes de politique pour Madagascar*. Washington : World Bank Group.
- Coury, D., Ndabananiye, C., Tossou, B. (2014). Situation du Développement de la Petite Enfance en Afrique de l'Ouest et Centrale en 2010–11. *Document de travail*, UNESCO-IIEP Pôle de Dakar, Novembre.
- Djistera, A.A. (2019). Évolution et enjeux de l'enseignement supérieur à Madagascar. *Annales Universitatis Mariae Curie-Skłodowska. Sectio N – Educatio Nova*, vol. 4, 21–37.
- Lucas, R. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics*, vol. 22(1), 3–42.
- Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement Scientifique et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle (2017). *Plan sectoriel de l'éducation 2018–2022*.
- PASEC. (2017). *Performance du système éducatif malgache : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. Dakar.
- Plateforme Nationale de Pilotage du Secteur Éducation. (2019). *Aide mémoire de la Revue de démarrage du plan sectoriel de l'éducation*.
- Romer, P.M. (1990). Human capital and growth: theory and evidence. *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, vol. 32, 251–286.
- Suwa-Eisenmann, A. (2013). « Urgence de la lutte contre les inégalités ». Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2013 – Le Choc des temps. L'économie mondiale entre urgences et long terme. *Le Cercle des économistes*, 338–340.

UNESCO. (2007). *Un bon départ : éducation et protection de la petite enfance. Rapport mondial de suivi de l'EPT*. Paris.

UNESCO. (2012). *Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous. Jeunes et compétences : l'éducation au travail*. Paris.

Netographie

Hansen, K. (2016). *Développement de la petite enfance : un investissement judicieux pour la vie*. Pris à partir de : <https://blogs.worldbank.org/fr/education/d-veloppement-t-de-la-petite-enfance-un-investissement-judicieux-pour-la-vie> [accès : 10.05.2021].
www1 : www.education.gov.mg/systeme-educatif/prescolaire [accès : 10.05.2021].